
TRIPLE FLAG PRECIOUS METALS CORP.

PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE VISANT DES ACTIONS ORDINAIRES

Le 19 mai 2021

Un prospectus de base – RFPV définitif (le « provisoire ») contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Un exemplaire du prospectus et de ses modifications doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus avec le supplément – RFPV et toutes ses modifications pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Les titres de la Société n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ou en vertu d'une loi sur les valeurs mobilières d'un État américain. Ils ne peuvent pas être offerts, vendus ou livrés, directement ou indirectement, aux États-Unis, sauf en vertu d'une dispense des obligations d'inscription de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières applicables des États américains. Le présent document ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres aux États-Unis.

ÉMETTEUR :	Triple Flag Precious Metals Corp. (la « Société »)
PLACEMENT :	19 230 770 nouvelles actions ordinaires de la Société
TAILLE DU PLACEMENT :	250,0 millions de dollars américains
PRIX D'OFFRE :	13,00 \$ US par action ordinaire
OPTION DE SURALLOCATION :	La Société a accordé aux preneurs fermes une option de surallocation, que ceux-ci peuvent exercer, en totalité ou en partie, à tout moment et à l'occasion, pendant une période de 30 jours à compter de la clôture et qui leur permet d'acheter de la Société, au prix d'offre, jusqu'à 2 884 615 nouvelles actions ordinaires supplémentaires (ce qui correspond à 15 % du placement) en vue de couvrir les surallocations, le cas échéant.
ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION :	Avant le placement : 135 903 392 actions ordinaires Après le placement : 155 134 162 actions ordinaires, y compris 135 903 392 actions ordinaires détenues par les actionnaires principaux
PRODUIT NET :	232,0 millions de dollars américains, déduction faite de la commission des preneurs fermes et des frais liés au placement, estimés à 1,75 million de dollars américains.
EMPLOI DU PRODUIT :	Le produit sera affecté au remboursement de l'encours de la dette actuelle.

TRIPLE FLAG PRECIOUS METALS CORP.

PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE VISANT DES ACTIONS ORDINAIRES

Le 19 mai 2021

ACTIONNAIRES PRINCIPAUX :

Triple Flag Mining Elliott and Management Co-Invest LP et Triple Flag Co-Invest Luxembourg Investment Company S.à.r.l., entités contrôlées indirectement par certains fonds d'investissement qui sont conseillés par Elliott Investment Management L.P. et les membres de son groupe

POLITIQUE DE DIVIDENDES :

Le conseil d'administration de la Société a établi une politique, qui entrera en vigueur après la clôture, de déclaration d'un dividende annuel d'un montant initial de 0,19 \$ US par action ordinaire, versé trimestriellement, sous réserve de la disponibilité des flux de trésorerie. La décision de verser des dividendes à l'avenir sera prise au gré du conseil et dépendra de nombreux facteurs.

CONVENTIONS DE BLOCAGE :

La Société, les actionnaires principaux et tous les administrateurs et les dirigeants de la Société suivant le placement seront assujettis, sous réserve de certaines exceptions, à une période de blocage de 180 jours à compter de la clôture.

ADMISSIBILITÉ AUX FINS DE PLACEMENT :

Admissibilité aux REER, aux FERR, aux REEI, aux RPDB, aux CELI et aux REEE

INSCRIPTION :

La Bourse de Toronto a approuvé conditionnellement l'inscription des actions ordinaires à sa cote en dollars canadiens sous le symbole « TFPM » et en dollars américains sous le symbole « TFPM.U ».

MODE DE PLACEMENT :

Premier appel public à l'épargne dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada au moyen d'un prospectus ordinaire.

Placement privé aux États-Unis pour les « acquéreurs institutionnels admissibles » (*qualified institutional buyers*) aux termes de la règle 144A de la Loi de 1933

CHEFS DE FILE ET COTENEURS DE LIVRES ACTIFS :

BofA Securities, Crédit Suisse et Banque Scotia

COMMISSION DES PRENEURS FERMES :

6,5 %

CLÔTURE :

Attendue le 26 mai 2021

Un placement dans les actions ordinaires de la Société est de nature spéculative et comporte un certain nombre de risques dont devraient tenir compte les acquéreurs éventuels. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus.